

actu.fr

Covid-19. Classes fermées, élèves confinés... Quelles écoles de Rouen et du Havre touchées ?

Raphaël Tual

5-6 minutes

Trois classes de Rouen et une classe du Havre sont fermées pour cause de Covid-19, en date du 8 septembre 2020. D'autres sont concernées par des quatorzaines.

Publié le 9 Sep 20 à 7:06



Mardi 8 septembre 2020, quatre classes au Havre et à Rouen (Seine-Maritime) étaient fermées après la découverte d'élèves

infectés par la Covid-19. (©illustration / RT / 76actu)

Les cas de **coronavirus** dans les **établissements scolaires** se font jour peu à peu, une semaine après la **rentrée scolaire**. En date du 8 septembre 2020, seules quatre classes d'**écoles** de **Rouen** et du **Havre** étaient concernées par des fermetures en Seine-Maritime. Mais d'autres sont impactées avec des élèves placés à l'isolement.

Lire aussi : [Covid-19. Rentrée en Normandie : les différents scénarios envisagés par la rectrice](#)

Quatre classes à Rouen et au Havre fermées

À Rouen, les seules classes recensées par l'inspection académique comme fermées sont dans les **écoles Marcel-Cartier** et **François-Villon**. Dans l'école Cartier, il s'agit de deux enfants d'une même fratrie, scolarisés dans deux classes différentes. « Les deux classes ont été placées en quatorzaine », indique l'adjointe au maire en charge des écoles, Florence Hérouin-Leautey.

Une élève de CM1 de l'**école Villon** a également été testée positive à la **Covid-19**, ainsi, « 22 élèves sur les 25 sont concernés » par le confinement.

Au Havre, seule l'école **Henry-Genestal** est touchée, avec « une élève de CE1 testée positive et donc tous les élèves de cette classe sont à l'isolement », indique le directeur académique des services de l'Éducation nationale, Olivier Wambecke. D'autres élèves d'une seconde classe de cette école ont également été mis en quatorzaine, mais la classe n'a pas été fermée. Le virus touche bien d'autres écoles, sans que des dispositions aussi radicales ne soient adoptées.

Lire aussi : [Covid-19. « La circulation du virus est](#)

[particulièrement importante chez les jeunes » en Normandie](#)

« **On savait bien qu'on allait vers une multiplication des cas** »

À Rouen, à l'**école Clément-Marot**, certains élèves de deux classes sont placés en quatorzaine, après le test positif d'une enfant.

Au sein de **Jeanne-Hachette**, des élèves de trois classes différentes sont concernés par la quatorzaine, mais les classes ne sont pas fermées. De même à l'**école Rosa-Parks**, une animatrice est atteinte par la maladie et c'est une vingtaine d'adultes qui se retrouve confinée. « On savait bien qu'on allait vers une multiplication de ce genre de cas », réagit Florence Hérouin-Leautey, tout en précisant que « la volonté n'est pas de fermer les classes » à tout prix.

Ailleurs dans le département, les parents ont également eu connaissance, mardi soir, d'un cas de Covid à l'école maternelle Hector-Berlioz de **Montville**. D'autres vont apparaître.

Ainsi, les services municipaux, l'Éducation nationale et l'Agence régionale de santé (ARS) travaillent en étroite collaboration pour tracer les cas contacts et les isoler. « On a un tableau de suivi. Dès qu'il y a une suspicion, on demande la communication du test pour que les informations remontent rapidement », indique l'ajointe au maire de Rouen.

Lire aussi : [Décrochage, inclusion... Les priorités de la rentrée « la plus normale possible » en Normandie](#)

Le « suivi à distance »

« On partage nos informations avec l'ARS. Une fois qu'on a arrêté la liste des personnes contacts, on l'envoie à la Caisse

primaire d'assurance maladie (CPAM). Elle se charge de contacter chaque personne. Tout cela se fait très vite, dans la même demi-journée. De notre côté, on appelle les familles pour les tenir au courant », détaille Olivier Wambecke, de l'Éducation nationale. Et « jusque-là, ça se fait assez rapidement. On a géré des cas tout le week-end dans de bonnes conditions », rassure l'élue rouennaise.

Les personnels ou élèves sont testés sept jours après le dernier contact établi avec un malade de la Covid-19 et « quoi qu'il arrive, les enfants sont mis à l'isolement pendant 14 jours ». La doctrine pourrait évoluer prochainement avec un possible [raccourcissement de la « période de mise à l'abri »](#) passant de 14 à 7 jours, comme l'a laissé entendre le ministre de la Santé, Olivier Véran. Réponse vendredi 11 septembre, lors du conseil de défense. Quoi qu'il en soit, les élèves écartés de leur établissement ne sont pas laissés dans la nature, comme le souligne Olivier Wambecke :

On maintient la continuité pédagogique, avec un suivi à distance par son professeur, comme c'était le cas pendant le confinement.